



Doc. 15796
21 juin 2023

Assurer un accès libre et sûr par le corridor de Latchine

Amendement¹ n° 12

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, remplacer les mots «la fin d'» par les mots suivants:

«l'établissement d'une paix durable entre les deux pays voisins, et laissant derrière eux»

Note explicative

L'amendement proposé vise à améliorer le libellé du texte en privilégiant une approche tournée vers l'avenir.

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
JAFAROV Kamal, Azerbaïdjan, CE/AD
KARIMZADA Parvin, Azerbaïdjan, CE/AD
NURULLAYEVA Konul, Azerbaïdjan, CE/AD

1. 2023 - Troisième partie de session

